

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

L'état des partis. CD&V : le bilan de l'ère Leterme. CDH: quel chemin parcouru ?

Wynants, Paul

Published in:
La revue nouvelle

Publication date:
2009

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Wynants, P 2009, 'L'état des partis. CD&V : le bilan de l'ère Leterme. CDH: quel chemin parcouru ?', *La revue nouvelle*, vol. 64, numéro 3, pp. 10-15.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

nière de banaliser le nazisme en action? En effet: Degrelle et ses SS se trouvaient en Ukraine au moment des exterminations nazies, ils ont pourchassé les partisans, de même que les SS flamands participaient au siège de Leningrad qui fit au moins 600 000 morts, le but d'Adolf Hitler étant d'anéantir la population et de raser la ville. Les Belges n'étaient-ils là qu'en promoteurs distraits? Pas vraiment, si j'en juge par les ouvrages à la gloire de nos SS flamands qu'on peut trouver dans les librairies de Flandre. N'est-ce pas ce passé criminel d'une certaine Belgique qui reste, après cette émission, le tabou des tabous? Je m'étonne qu'après un tel "événement" médiatique, il y ait tellement peu de réactions. Enfin, dire que je m'étonne est exagéré... ».

Je voudrais aussi évoquer le passage beaucoup trop rapide sur les exactions rexistes en Belgique et, par exemple, l'assassinat à Namur le 1^{er} février 1944 de François Bovesse aux funérailles duquel, malgré les menaces de représailles rexistes, dix mille personnes assisteront. Plus généralement, on peut se poser la question de savoir si, en traitant un sujet historique d'une telle importance collective avec le faux détachement de l'émission « Striptease », la RTBF n'entretient pas cette très belge tradition d'oubli, voire d'oblitération de la mémoire collective et partant, de dépolitisation de toute une société, que l'écrivain wallon Jean Louvet appelle « la déshistoire ».

L'état des partis

CD&V: le bilan de l'ère Leterme

PAUL WYNANTS

Sanctionné lors des scrutins de juin 1999, le CVP est relégué dans l'opposition pendant cinq ans en Communauté flamande, durant huit ans au niveau fédéral. Sous la conduite de Stefaan De Clerck, il tient un congrès de rénovation à Courtrai,

le 29 septembre 2001: c'est alors qu'il adopte la dénomination de Christen, Democratisch en Vlaams (CD&V). Le parti conserve son étiquette chrétienne et demeure interclassiste, avec des accents de centre-droit. Il assouplit un peu ses positions dans les matières éthiques, en acceptant le mariage civil entre personnes de même sexe. Il accentue son profil flamand et se prononce en faveur du confédéralisme.

Les élections fédérales de mai 2003 mènent le CD&V à son plancher historique (21 % des voix en Flandre). La démission de De Clerck ouvre la voie à Yves Leterme, plébiscité à la présidence du parti. En vue des élections régionales et européennes de 2004, des pourparlers sont entamés, afin de constituer un cartel avec la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA). Cette petite formation nationaliste et droitiste est issue de l'implosion de la Volksunie, survenue en 2001. Elle est menacée dans sa survie par l'introduction d'un seuil électoral de 5 %, à franchir pour obtenir une représentation parlementaire, et par l'absence de dotation publique.

En créant ce *Vlaams Kartel*, dont la naissance est annoncée le 14 février 2004, Leterme espère rendre à son parti le leadership en Flandre. Les deux formations gardent leur autonomie et leur programme. Toutefois, elles s'accordent sur des revendications institutionnelles, à la réalisation desquelles elles subordonnent leur accès au pouvoir: autonomie de la Flandre dans différentes matières (fiscalité, soins de santé, allocations familiales, emploi, mobilité, télécommunications, politique scientifique, dans une certaine mesure aussi police et justice) et scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV). Le virage à droite du CD&V et sa radicalisation communautaire se confirment. Ce cap correspond à l'évolution d'une part du corps électoral flamand.

Le 13 juin 2004, le cartel se classe en première position au Nord du pays, avec 26,3 % des suffrages. Leterme forme le gouvernement flamand, qui unit le CD&V-N-VA, le SP.A-Spirit et le VLD. Devenus ministres, les présidents Yves

Leterme (CD&V) et Geert Bourgeois (N-VA) sont remplacés respectivement par Jo Vandeurzen et par Bart De Wever. Le cartel est reconduit avant les élections communales et provinciales d'octobre 2006, qui lui permettent de se renforcer.

Un basculement s'opère en son sein entre la fin novembre 2006 et février 2007. L'existence du cartel est remise en cause par le CD&V, après l'adhésion à la N-VA du controversé Jean-Marie Dedecker, parlementaire populiste exclu du VLD. La N-VA renonce à ce ralliement douteux, pour sauvegarder son partenariat avec les chrétiens démocrates, mais elle obtient des contreparties substantielles : elle conservera une liberté de parole et placera cinq candidats en ordre utile sur les listes communes, lors du scrutin fédéral de 2007 ; de plus, le CD&V s'engage à ne pas entrer dans un gouvernement sans une grande réforme de l'État. Cette revendication est inscrite en tête du programme des coalisés, axé sur la bonne gouvernance (*goed bestuur*), dont la condition serait l'octroi de compétences accrues à la Flandre. La scission de BHV est érigée en condition *sine qua non* de participation à une majorité. En février 2007, les partenaires conviennent que, si le résultat des urnes le permet, le CD&V et la N-VA négocieraient ensemble leur entrée dans le gouvernement fédéral. Au terme de ce processus, le cartel cesse d'être une simple machine de guerre électorale, pour devenir quasiment une formation bicéphale : au lendemain du scrutin de juin 2007, ses composantes se présenteraient unies à la table des discussions. Dans un tel scénario, De Wever serait en mesure de peser lourdement sur le cours des pourparlers, en exprimant ses ultimatum et ses veto.

En juin 2007, le CD&V-N-VA remporte une nouvelle victoire en Flandre, où il décroche 29,6 % des voix. L'arithmétique électorale le met en position de force : le cartel est incontournable si l'on veut former un gouvernement fédéral jouissant d'une majorité dans le groupe néerlandais de la Chambre, sans alliance de partis démocratiques avec le Vlaams Belang. Il doit demeurer uni s'il entend préserver son rôle de

pivot sur l'échiquier. Avec ses 796 521 voix de préférence, Leterme est appelé à devenir le formateur de la coalition. Les libéraux refusent une tripartite traditionnelle¹. Les socialistes flamands optent pour l'opposition. Une formule qualifiée d'« orange bleue » (CD&V-N-VA, CDH, Open VLD, MR) est apparemment la seule piste exploitable. Elle ne s'appuierait que sur une majorité simple au Parlement.

Tel est le problème, précisément. En effet, le CD&V veut à toute force tenir les promesses de sa campagne électorale, en engageant un marathon institutionnel. De Wever est aussi très net à cet égard : « Soit on a une discussion sérieuse, avec à la fin une réforme de l'État importante, soit on a un échec et pas de gouvernement. » Les partis francophones, surtout le CDH, répugnent à tout transfert significatif de compétences vers les entités fédérées. Ils découvrent l'ampleur des exigences formulées par leurs homologues du Nord.

Le cartel CD&V-N-VA et l'Open VLD à sa suite s'enferment dans une impasse. Ils subordonnent la formation du gouvernement à un accord préalable sur le contenu de la réforme de l'État. Or des pans entiers de celle-ci requièrent une majorité plus large — les deux tiers — que celle réunie par les partis présents autour de la table. Pour obtenir l'appoint, les deux cartels néerlandophones comptent sur la bonne volonté de partis flamands, comme le SP.A-Spirit et la Lijst Dedecker. C'est là une perspective que le CDH et le MR ne peuvent accepter.

Des logiques incompatibles

La négociation débouche sur des échecs successifs. Comme formateur, Leterme jette l'éponge à deux reprises, les 23 août et 1^{er} décembre 2007. Il subit le camouflet de voir son rival, Guy Verhofstadt, mettre en selle l'actuelle pentapartite (CD&V, CDH, Open VLD, MR, PS), sous la forme d'un gouvernement intérimaire. Lorsqu'il de-

¹ En fait, il s'agirait d'une hexapartite.

vient Premier ministre, le 21 mars 2008, Leterme ne tient pas quatre mois : incapable de démêler l'écheveau institutionnel, il présente sa démission le 14 juillet, mais celle-ci est refusée par le Palais. Le chantier de la réforme de l'État est soustrait au champ d'action du gouvernement fédéral pour être repris par un organe *ad hoc*, coprésidé par Kris Peeters, devenu entre-temps ministre-président de la Communauté flamande. Entre sa fidélité au cartel avec la N-VA et sa volonté de jouer un rôle majeur dans la coalition, le CD&V doit choisir. Le 23 septembre 2008, il tranche le nœud gordien en optant pour la seconde branche de l'alternative : l'alliance avec la N-VA, qui passe dans l'opposition, a vécu ; désormais, le gouvernement Leterme n'a plus de majorité dans le groupe linguistique néerlandais.

En s'accrochant au cartel, Leterme a perdu de vue que de telles associations sont, par nature, temporaires, en raison des divergences qui empêchent les partenaires de fusionner. Dès lors, de deux choses l'une : ou bien le cartel éclate, ou bien la composante la plus forte absorbe la plus faible. En l'occurrence, il était naïf de vouloir concilier deux logiques incompatibles : celle du CD&V, traditionnellement fondée sur l'exercice de responsabilités, et celle de la N-VA, force oppositionnelle prête à tous les jeux tactiques pour faire avancer ses thèses. Il n'empêche que la rupture du cartel est mal accueillie par nombre de bourgmestres du CD&V, coalisés au plan local avec la formation de Bart De Wever.

Au plan socioéconomique, Leterme fait illusion pendant quelques semaines, à l'automne 2008, lorsqu'il donne l'impression de prendre la crise financière à bras-le-corps. Or c'est, ironie de l'histoire, dans ce dossier qu'il se prend les pieds dans le tapis. Le 17 décembre, à la stupeur de ses collègues, il distribue au Parlement une lettre adressée au ministre de la Justice, Jo Vandeurzen, relevant les contacts politiques noués, en ce compris par son propre cabinet, avec des magistrats, en vue d'empêcher une remise en question de la cession partielle du groupe Fortis à l'État néerlandais et à BNP Paribas.

Il alimente ainsi la suspicion d'une atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire. Il accule Vandeurzen à la démission, avant de se retirer à son tour, le 19 décembre. Son effacement met fin, *ipso facto*, à l'existence du gouvernement. Deux commissions parlementaires, l'une d'enquête, l'autre spéciale devront éclairer les faits.

Plongé dans la tourmente par son chef de file, le CD&V est désorienté. Il tangué jusqu'à ce que sa présidente Marianne Thyssen, secondée par une poignée de caciques, redresse la barre. Au lendemain de la démission de Leterme, le parti constate qu'il n'a guère de bilan à mettre à son actif, s'il devait se présenter devant les électeurs en cas de scrutin fédéral anticipé : la scission de BHV, qui demandait « cinq minutes de courage politique », n'est pas acquise ; la réforme de l'État est en rade ; des mesures socioéconomiques urgentes sont en attente.

Un paysage changeant

Nommé explorateur par le Palais, Wilfried Martens dénoue la crise, avec l'aide de dirigeants de son parti. Le « Seize » échoit à Herman Van Rompuy, homme discret, expérimenté et rigoureux, qui devrait y rester jusqu'en 2011. Il reviendra à Kris Peeters de « vendre », en juin 2009, le bilan du gouvernement flamand, dont l'action a été facilitée par des moyens financiers abondants. Deux incertitudes subsistent, néanmoins, et non des moindres. D'une part, quelle sera l'ampleur des dégâts causés, notamment en termes d'emploi, par les retombées de la crise financière sur l'économie réelle ? D'autre part, quels acquis Peeters pourra-t-il faire valoir dans le domaine de la réforme de l'État, en sa qualité de coprésident du dialogue institutionnel ? Sur ce dernier plan, le blocage constaté à la mi-février 2009 n'est pas de bon augure. Le CD&V ne risque-t-il pas de voir une partie de l'électorat flamand, qu'il a radicalisée, se détourner de lui pour préférer la N-VA ou la Lijst Dedecker ?

Leterme n'a pas seulement manqué de leadership et de créativité : comme d'autres sans

doute, il n'a pas anticipé correctement l'évolution d'un paysage politique flamand, en pleine recomposition. Une stratégie à courte vue, fondée sur le regroupement de forces en cartel en vue de conquérir la *pole position*, n'a débouché, en fin de compte, que sur des alliances ambiguës. La rupture inéluctable de ces conglomerats artificiels, doublée de la percée populiste, a produit un résultat désastreux : jamais la fragmentation du système n'a atteint une telle ampleur au Nord du pays. Après le scrutin de juin, la Flandre risque d'être difficilement gouvernable. Est-ce là un héritage digne d'un homme d'État ? ■

19 février 2009

CDH : quel chemin parcouru ?

PAUL WYNANTS

Repoussée dans l'opposition pendant cinq ans aux niveaux communautaire et régional, durant huit ans au fédéral, la formation de Joëlle Milquet a tenté de se repositionner en fonction des clivages qui, à son estime, structurent le corps social. Le 18 mai 2002, le PSC s'est ainsi mué en CDH (Centre démocrate humaniste). Ce changement de dénomination a été suivi par d'autres transformations, plus ou moins profondes, du parti orange. Nous tenterons d'en établir un bilan, nécessairement provisoire et sélectif.

Le PSC avait largement manqué l'objectif de déconfectionnalisation qu'il s'était assigné en 1945. Dans les faits, il demeurait un « parti de chrétiens » (J. Milquet), alors que cette mouvance idéologique ne cessait de se contracter. Souvent encore, il apparaissait, dans la pratique, comme la courroie de transmission des grands appareils du pilier catholique, lesquels voyaient pourtant leur cohérence se déliter.

En abandonnant l'étiquette chrétienne, le CDH a marqué ses distances à l'égard du clivage Église-État qui avait conféré à son prédécesseur une part notable de son identité. Ce changement de cap lui a permis d'accueillir en son sein des seg-

ments de la population fort peu représentés, jadis, dans les rangs du PSC : on pense notamment à des membres des Églises africaines du Réveil, à des représentants des communautés maghrébines et turque. Sur des dossiers à forte charge symbolique, comme le financement des réseaux d'enseignement, la politique familiale ou le subventionnement de la laïcité organisée, le Centre démocrate humaniste s'est montré plus ouvert que son prédécesseur. Il a également diversifié ses relations avec les milieux associatifs, en accordant une plus grande attention aux groupes porteurs de nouveaux enjeux de société, comme les associations de défense des sans-papiers.

Au plan philosophique, l'évolution est incontestable, mais elle est aussi relative. Au début du processus surtout, les réticences d'une base « catho » et la crainte de perdre quelques plumes au profit d'une dissidence¹ ont incité à la circonspection : ainsi, l'humanisme démocratique, institué en nouveau paradigme, a été replacé dans le sillage des « valeurs universelles du christianisme ». Jusqu'ici, on n'observe pas non plus de virage significatif sur les matières éthiques les plus sensibles, ni de ralliements de poids en provenance du judaïsme ou de la laïcité. Certaines adhésions émanant de communautés évangéliques posent aussi question : ne sont-elles pas quelquefois le fait de défenseurs de thèses plutôt « fondamentalistes » ?

Les problèmes des gens

L'axe gauche-droite semble poser au CDH le même problème qu'à l'ancien PSC. À ce jour, dans les textes en tout cas, le premier nommé n'a pas réussi à surmonter une contradiction héritée du passé : l'affirmation d'une posture centriste, qui correspond à l'initiale du nouveau sigle, s'accompagne d'une propension à minimiser la prégnance du clivage socioéconomique, qualifié de « dépassé » ou de « peu pertinent ». Le fait qu'un Jean-Jacques Viseur, d'abord réti-

1 Les Chrétiens démocrates francophones (devenus, depuis lors, Chrétiens démocrates fédéraux).

cent à tenir pareil discours, s'y soit finalement rallié ne résout pas le problème.

Les textes, objectera-t-on, sont une chose, la pratique politique en est une autre. Sans doute. C'est pourquoi il convient de focaliser l'attention sur d'autres composantes de la même problématique socioéconomique : les effets induits, en termes de programme, par la méthode mise en œuvre par le CDH, les attitudes adoptées par la direction de ce parti, à mesure qu'il renoue avec l'exercice du pouvoir, et l'absence d'alternative de centre-droit.

Dans son projet politique, le CDH manifeste le souci d'établir une relation de confiance avec la population, fondée sur une bonne gouvernance et sur la proximité des élus avec les citoyens. Pendant de longs mois, un grand nombre de ceux-ci, qu'ils soient ou non membres du parti, ont été invités à faire part de leurs besoins et de leurs attentes, dans la vie quotidienne comme dans la sphère immatérielle. Les données ainsi réunies ont permis d'élaborer un programme aux accents plutôt postmatérialistes, qui traduit assez fidèlement les aspirations de larges couches de l'électorat wallon et bruxellois. *Ipsa facto*, ce programme place le curseur du CDH au centre-gauche, alors qu'une part non négligeable du socle de l'ancien PSC penche vers le centre-droit et même vers la droite.

Un parti renouvelé au centre-gauche

Autre élément à souligner : la combativité déployée par le parti, surtout par sa présidente, pour conserver une certaine adéquation entre l'action et le programme du parti, après le retour de ce dernier au pouvoir. L'heure n'est plus au jeu de bascule — un coup à droite, un coup à gauche — souvent pratiqué par le PSC. Quand bien même « 10 sièges sur 150, cela fait 6 à 7 %, ce n'est pas terrible » (Yves Leterme), il n'est pas question de capituler sur l'essentiel. Régulièrement, au niveau fédéral, des dossiers sociaux ont ainsi placé la direction du CDH, qualifiée de « gauchiste » par Karel De Gucht, en

opposition frontale avec les droitiers de l'Open VLD. La politique du gouvernement Leterme s'en est ressentie, ne fût-ce que par *milquetisering* : forgé par la droite flamande, ce néologisme désigne un travail de sape, qui rend inintelligibles ou insignifiants des textes jugés inacceptables, à force de réécritures successives.

Le départ d'éléments conservateurs, emmenés par R. Fournaux, et l'entente cordiale avec le PS ont contribué, il est vrai, à ce profil modérément progressiste. Mais l'absence d'alternative crédible, sous la forme d'une coalition avec le seul MR en Belgique francophone, n'y est pas étrangère non plus. Au début de 2004, les réformateurs ont mené un véritable raid, en vue de déstabiliser le CDH par des tentatives de débauchage de grande envergure. Cet épisode a laissé des traces. Pas plus que l'ironie mordante de D. Reynders, les dénonciations par le MR d'un parti orange « scotché » aux socialistes, voire formant cartel avec ces derniers, ne sont de nature à renouer les ponts. Toute idéologie mise à part, la présidente du CDH a prévenu : « En politique, les rapports humains sont importants : ils jouent à 80 %. » Aussi longtemps qu'ils n'intègrent pas ce paramètre, en l'absence de dérouté socialiste, les réformateurs éprouveront toutes les peines du monde à s'entendre durablement avec les démocrates humanistes en Wallonie et à Bruxelles.

Dans les rapports entre le Nord et le Sud du pays, le CDH n'est pas « le petit frère » du CD&V, comme on le disait du PSC à l'égard du CVP. Les deux formations n'ont d'ailleurs plus ni centre d'études commun, ni bâtiment partagé. De 1999 à 2007, elles ont adopté, à l'égard des majorités fédérales en place, des attitudes très différentes : l'opposition constructive, du côté francophone, la critique systématique avec une radicalisation communautaire, dans les rangs néerlandophones. En 2001, le PSC a facilité l'adoption d'une cinquième réforme de l'État vertement critiquée par le CVP. Les longues négociations de 2007-2008 ont manifesté, une nouvelle fois, le fossé qui s'est creusé entre les deux partis : d'une

part, J. Milquet s'est fermement opposée à la grande réforme de l'État revendiquée par le tandem Leterme-De Wever; d'autre part, il est apparu que les dirigeants démocrates humanistes et chrétiens démocrates non seulement ne se connaissent guère, mais aussi qu'ils n'avaient pas d'atomes crochus sur des questions de société auxquelles la Flandre voulait apporter des réponses plus marquées à droite.

Par d'autres traits, le CDH n'est pas un simple décalque de l'ancien PSC. La vie interne du parti n'est plus perturbée par un climat de guerre civile ouverte ou larvée; la légitimité de la présidente n'est plus discutée. Dans les assemblées, le personnel politique a été en grande partie renouvelé, moins de manière spontanée que sur injonction de la rue des Deux-Églises: il s'est rajeuni, féminisé et diversifié au plan des ancrages dans la société civile. Au sein des gouvernements, la vieille garde a cédé la place à la génération des trentenaires et des quadragénaires, parmi lesquels on trouve, il est vrai, trois « fils de » (Wathelet, Lutgen, Cerexhe). En termes d'adhésions, l'hémorragie des années 1978-2002 s'est arrêtée. Parmi les membres, le pourcentage de jeunes, tombé bien bas au cours de la dernière décennie, est à la hausse. Encore faut-il que les nouveaux venus acquièrent suffisamment d'expérience, avant de monter progressivement en puissance.

Une rénovation à poursuivre

Réussir une telle transition sans tomber dans les travers du « jeunisme » constitue un défi de taille. Jusqu'à présent, en effet, le CDH a été littéralement porté par Milquet, dont l'omniprésence — poussée jusqu'au cumul de la présidence avec l'exercice d'un mandat ministériel, pratique qu'elle avait elle-même critiquée — n'est pas salubre. De ce point de vue, l'année 2009 pourrait s'avérer cruciale. Milquet s'effacera-t-elle de la direction suprême du parti, ainsi qu'elle l'a laissé entendre? Qui lui succédera et pour suivre quel cap? Les réponses qui seront données à

ces questions ne seront pas sans influence sur le destin du CDH.

Le redressement des performances électorales est le deuxième challenge qui attend le parti. De ce point de vue, la situation s'est nettement améliorée dans les cantons bruxellois (14,5 % des voix en 2007, contre 9,1 % en 1999). Cependant, avec 15,8 % des suffrages, le score en Wallonie, plombé par des liens avec le PS qu'une frange de l'électorat n'apprécie guère, demeure nettement inférieur aux performances de la première moitié des années nonante (22,5 % en 1991 et 1995). Il doit franchir à nouveau la barre symbolique des 20 % si l'ambition est de peser sur l'échiquier politique francophone.

Demeure le problème de la doctrine. Réduit à la portion congrue après la défaite de 1999, le centre d'études (le Cepass) n'a toujours pas retrouvé son lustre d'antan. Il n'a pas été à même, jusqu'ici, d'étoffer substantiellement la réflexion idéologique. Souvent invoqué, le concept d'humanisme démocratique manque encore de netteté. Il se démarque, certes, des grands axiomes du libéralisme. Mais en quoi se distingue-t-il du personnalisme de l'ancien PSC? Ne renvoie-t-il pas, lui aussi, à la promotion du « bien commun »? S'accompagne-t-il d'une vision originale du présent et de l'avenir ou s'agit-il d'un vieux vin versé dans de nouvelles outres? À ce jour, on manque de textes suffisamment élaborés pour se prononcer en connaissance de cause².

Bref, la rénovation entamée en 2001 n'est pas achevée. Il convient de la poursuivre. Pour le CDH, il importe aussi de convaincre une part plus large du corps électoral de la pertinence de son projet et de l'efficacité de son action politique. C'est donc avec un vif intérêt que l'on suivra l'itinéraire des démocrates humanistes au cours des prochains mois. ■

19 février 2009

² Souhaitons que l'ouvrage de Laurent de Briey, directeur du Cepass, à paraître sous le titre *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*, apporte des clarifications à cet égard.